

THIERA'NATURA

CFPPA - UFA

TP OP

Niv 3 - RNCP37875

Formation Continue

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion



Ouvrier Paysagiste

Formation Continue : 600h en centre et 420h en entreprise réparties sur 8 mois.

CONTENU DE LA FORMATION

Blocs de compétences

- CCP 1 - Entretien d'un espace paysager,
- CCP 2 - Végétaliser un espace paysager,
- CCP 3 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Identifier un végétal et de contrôler son état sanitaire,
- Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse,
- Tailler des arbres et des arbustes,
- Abattre et débiter un arbre de petite dimension,
- Effectuer un travail du sol,
- Effectuer les apports nécessaires au développement des végétaux,
- Protéger les végétaux des parasites, maladies ou adventices,
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale,
- Planter des arbres et des arbustes,
- Réaliser un massif paysager,
- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager,
- Réaliser et entretenir des circulations des terrasses dans un espace paysager,
- Poser et entretenir un réseau d'arrosage automatisé.

LES DÉBOUCHÉS

Après un TP OP (Ouvrier Paysagiste), plusieurs métiers sont accessibles :

- Entreprise du paysage,
- Jardinier(ère) d'espaces verts,
- Jardinier(ère) paysagiste,
- Ouvrier(ère) des espaces verts,
- Agent d'entretien des parcs et jardins.

PRÉREQUIS

Âge minimum de 18 ans.

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- Motivation et projet professionnel clair dans le domaine.

DATE DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Veuillez nous contacter pour en savoir plus au sujet des délais d'intégration et des dates de formation.

RYTHME DE LA FORMATION

10 semaines en entreprise.

PUBLIC

- Adultes de 18 ans,
- Demandeurs d'emploi,
- Salariés en reconversion professionnelle,
- Accueil de personnes en situation de handicap, nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

D'autres conditions d'accès existent, merci de contacter le CFPPA.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Participation au banc d'essai et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et/ou test de positionnement.

Pour plus d'informations, nous contacter.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

03.23.91.31.50
CFPPA - UFA DE THIÉRACHE
Rue Porte des Champs - 02140 Vervins

www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

- Identification et entretien des végétaux,
- Connaissance des techniques paysagères,
- Aménagement et entretien des espaces paysagers,
- Utilisation des outils et des équipements,
- Connaissances des règles de sécurité,
- Respect de l'environnement,
- Gestion des chantiers,
- Relation client et communication.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des périodes de stage : cours en centre de formation et immersion en entreprise.

Encadrement personnalisé par des formateurs experts et des professionnels du secteur.

Mises en situation pratiques et projets concrets.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation constituée de 3 blocs de compétences divisés en Unités de Compétences (UC).

Chaque UC est validée par des épreuves orales, écrites et techniques, sur une durée totale de 12h30.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

Le Titre Professionnel Ouvrier Paysagiste est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles ou suite à un parcours de formations.



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- BP Aménagement Paysager.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports publics,
Parking gratuit sur place.

Restauration possible sur place.

TARIFS

Coût moyen France Compétences ou CNFPT, OCCAPIAT. Pour plus d'informations, nous consulter.

FINANCEMENT

Conseil Régional, PTP (Projet de Transition Professionnelle), OPCO, Contrat de professionnalisation, CPF (Compte Personnel de Formation), Personnel.

RÉMUNÉRATION

En formation continue, la rémunération dépend de la situation du candidat, nous contacter.

Certificateur : Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion.
RNCP : 37875.
Date d'enregistrement : 20/07/2023.